

Conseil Municipal du 2 mars 2016

L'an 2016, le 2 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

Présents : M. SANSOIT Fabien, Maire, Mmes : BOULIN Stéphanie, CORDILLOT Marie-Agnès, GUDIN Michelle, COQUARD Laure, MM : BERTIN Pascal, MARTIN Jacques, MATHIEU Alain, PETRE Yves, LOISY Fabien, CHAPUT Daniel, HALM Charles, Alexandre SAINT JOST.

Absente ayant donné procuration à M. Fabien SANSOIT : Mme Sophie KOWAL

Absent : M. Emmanuel RENAULT

Approbation du procès-verbal :

Stéphanie BOULIN donne lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal.

- **Recensement** : M. le Maire précise qu'un des agents recenseur ayant dépassé les 500kms prévus lors de ses tournées de passage pour le recensement sera indemnisé sur la base de 600kms. La dépense pour effectuer le recensement s'élèvera à 1625€.

- **Columbarium** : Le tarif d'une concession trentenaire a été fixé à 650€ pour une case pouvant contenir deux urnes.

- Le dossier de M. TACHE pour l'agrandissement de son entreprise à Cervon a été transmis à l'agence TOPOS pour étude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

Compte rendu de la commission des travaux

La commission des travaux s'est réunie le 5 février 2016 pour faire un point sur les travaux à effectuer au cours de l'année 2016 :

- **Pont de LANTILLY** : dossier à préparer pour que l'appel d'offre soit effectué rapidement

- **Travaux de réfection des routes** :

- Moulin de Précy (les routes de Précy ont été rénovées avec la vente des bois de section de ce hameau sauf la route du Moulin)

- Certaines
- Vellerot
- Gibon
- Lantilly

L'écoulement des eaux dégradant rapidement les routes, il faudrait procéder aux travaux permettant d'assécher et d'assainir les routes avant de procéder aux travaux de réfection proprement dits.

- **Écoulement des eaux**

- avenue de la gare
- Viry

- La Rue au Venant (fossé vers le lavoir)
- M. BOICHE (La Rue au Venant) ayant une parcelle à vendre signale que des eaux usées arrivent dans les prés. Ce problème devra être étudié avant la réunion de la Commission des Travaux, la pollution des terrains incombant à la responsabilité des Maires.
- Moulin de Certaines (M. LANDRY). Il faudra nettoyer les rigoles et déboucher les tuyaux

- Bâtiments

- Logement au-dessus de l'école
- Aménagement du bureau de la Secrétaire de Mairie
- Isolation du local de la cantine
- Rideaux de l'école
- Cloches de l'église
- Rideau de la salle des fêtes
- Panneaux :
 - signalant l'accès handicapés à l'église
 - indiquant le tri au cimetière
 - indiquant les hameaux de Vellerot/Valentines sur la départementale à Cervon si le département ne le prend pas en charge la Commune procédera à son achat)
- Lampadaire à Vellerot
- Réfection de la place à Marcilly

La Commission des Travaux se réunira le 5 mars à 9H pour faire le point et décider des travaux à accomplir en priorité.

Travaux dans les bois

L'Office National des Forêts nous a communiqué un devis pour effectuer l'élagage et le cloisonnement sylvicoles des bois à Précly et Doussas :

- 510€ HT à Précly
- 1000€ à Doussas

Le produit des grumes vendues sera redistribué aux habitants de ces hameaux après déduction des travaux, des impôts et des assurances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour accepter le devis de 1510€ de l'O.N.F

Fruit des affouages

Le S.P.A.N.C (Service Public d'Assainissement non collectif) devant contrôler l'assainissement du hameau de DOUSSAS cette année, un administré a saisi M. le Maire pour demander que le bénéfice des affouages de ce hameau soit reversé à ce Service pour le paiement de ce contrôle.

M. le Maire se renseignera par écrit auprès de la Préfecture et de la trésorerie pour demander si cette opération est toujours légale suite à la dernière législation de 2013.

Recensement de la population

M. HALM fait le point sur le recensement qui est terminé.

- Dernier recensement :

- 622 habitants (600 habitants – 21 population à part – 1 (hôpital))

- Recensement 2016

- 632 habitants (19 habitants n'ont pas pu être joints)
(211 habitants ont été recensés par internet)

Les chiffres définitifs seront communiqués avant juillet 2016.

La commune, contrairement à d'autres, voit sa population en augmentation.

Comice 2016

M. le Maire nous donne des précisions sur le Comice Agricole de Corbigny qui aura lieu les 6 et 7 août 2016 sur le thème : danses du monde. Le bal pour l'élection de la reine aura lieu le 30 avril 2016.

A Cervon, trois réunions ont déjà eu lieu :

- Le char : zouk – les Antilles
- La commune donnera une participation pour la réalisation du char
- Le crépon pour confectionner les fleurs sera acheté prochainement.

La prochaine réunion pour le Comice aura lieu le lundi 7 mars 2016 à 20H au club.

Questions diverses

M. le Maire nous informe que :

- Les 14 chèques cadeaux pour les diplômés sont arrivés et peuvent être remis aux bénéficiaires
- Le Conseil départemental de la Nièvre nous a transmis, pour information, une motion relative à la suppression récurrente des services publics dans le département. Face à la nouvelle vague de fermetures envisagées, les élus de cette Assemblée ont demandé à M. le Premier Ministre l'instauration d'un moratoire interdisant toute suppression de service public local.
- Mmes MESGNY et MAGNIEN ne souhaitent pas poursuivre leur activité bénévole à la bibliothèque. Il serait souhaitable de trouver des remplaçants.
- Mme ELORGA a fait un don de 80€ à la caisse des Ecoles
- M. le Maire a assisté à une réunion amicale des Maires sur la loi de Finances 2016. Les dépenses d'entretien des bâtiments et voirie pourraient être inscrites sur le budget investissement. Un fonds de soutien à l'investissement public local ayant été créé par la loi de finances pour 2016, cela permettrait peut-être d'obtenir une subvention pour la mise aux normes de notre « défense incendie ».
- M. MATHIEU demande où en est la formation pour les « premiers secours ». M. le Maire nous informe que M. BOUSSARD reste à notre disposition pour effectuer cette formation. Il faut s'inscrire en Mairie.
- M. Alexandre SAINT- JOST nous fait part de son souhait d'organiser, comme l'an dernier, un tournoi de foot intercommunal. Cette année il aimerait que les joueurs jouent avec un maillot Cervonnais. Les commerçants et entreprises de Cervon seront contactés. M. le Maire donne son accord.

Dates à venir :

- Commission des Finances : 22 mars 2016 à 19H
- Commission des Travaux : 25 mars 2016 à 19H
- Vote du budget : 13 avril 2016 à 19H
- Nettoyage de la salle des fêtes : 13 avril 2016 à 14H00

La séance est levée à 22H20